

L'association Vivre relance le débat

Dauphiné Libéré Isère du 20 mai 2014

« C'est problème majeur de sécurité sanitaire. On est tous concernés et nous connaissons tous dans notre entourage des personnes malades, atteintes d'un cancer ou de maladies asthmatiques. »

Jean Pertuis, le porte-parole de l'association de défense de l'environnement Vivre persiste et signe, études à l'appui : l'agglomération roussillonnaise et les communes voisines de la Drôme, de l'Ardèche et de la Loire connaissent des taux records en matière de pollution atmosphériques. Dès lors Vivre avait lancé le débat sur ce thème lors de la campagne des municipales, invitant les candidats à s'exprimer et à apporter des solutions.

« On s'est aperçu lors de ce débat que l'information concernant ce problème restait légère ; or notre rôle est d'informer, de tenir les élus et la population au courant dans ce domaine pour réfléchir à des solutions, sachant qu'il faut agir sans plus tarder. Et il ne s'agit pas de polémiquer » insiste le Roussillonnais Jean-Jacques Dubernard, très impliqué aussi au sein de l'association.

Mobiliser les communes et la CCPR

C'est donc dans cet état d'esprit que l'association vient de relancer les élus de huit communes du secteur afin de les rencontrer pour dresser un état des lieux de la pollution, de répondre à leurs questions et d'envisager les actions possibles. À ce titre, Martin Ferron, le président de Vivre rappelle, qu'entre les mois de février et avril, l'agglomération roussillonnaise et les communes voisines ont été, selon Air Rhône-Alpes, en alerte maximale de niveau 3. « Si la mesure imposée de limitation de



Lors du dernier gros épisode de pollution, on voyait un voile se former au-dessus de l'agglomération roussillonnaise, (prise en photo depuis la route d'Annonay), notamment au-dessus de l'autoroute et des grandes voies routières.

vitesse prévue à ce niveau de pollution a été appliquée, les recommandations ont été peu suivies. Il est même regrettable et inquiétant d'avoir constaté que des enfants et des jeunes ont participé à des compétitions ou des activités de plein air pendant ces périodes d'alerte ».

Les élus des conseils municipaux concernés ont tous été destinataires d'un courrier pour poursuivre la réflexion sur la pollution atmosphérique. « Ce qu'on souhaiterait, c'est au-delà d'être reçu par les maires ou l'un de ses adjoints, c'est être reçu par l'ensemble des conseils municipaux pour échanger » assurent les responsables de l'association, qui aimeraient bien aussi mobiliser la communauté de communes du Pays roussillonnais (CCPR) sur ce problème. « Une chose est certaine : toute la population, simple citoyen, enfant et élu respire le même air » tranchent-ils.

Georges AUBRY

« Connaître la vérité sanitaire »

À l'automne dernier, Vivre avait tiré la sonnette d'alarme, en ce qui concerne la dangerosité de la pollution atmosphérique sur l'agglomération roussillonnaise. Pour cela, l'association se basait sur deux études. D'abord sur le rendu de la première phase du Suivi environnemental global du Pays roussillonnais (Seg), piloté par l'État ; ensuite sur une étude du centre international de recherche contre le cancer, qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et classant l'air respiré dans l'agglomération dans la catégorie « cancérigène certain ».

Aujourd'hui, Vivre souhaite que le Seg débouche au final sur une étude épidémiologique du territoire « afin de connaître la vérité sanitaire et les traceurs de risques ». « Or, on s'aperçoit que les pouvoirs publics se

montrent frileux, car beaucoup de surprises dans ce domaine sont à craindre » assure Jean Pertuis, le porte-parole de l'association.

Les voisins de Saint-Rambert-d'Albon innoveront

Toutefois, pour poursuivre le Seg, « on sera certainement obligé de demander aux communes une participation financière » craint Jean Pertuis ; d'où la nécessité également de rencontrer les élus pour évoquer avec eux les enjeux sanitaires liés à ce dossier.

De fait, lorsque le Seg avait été prescrit par la ministre de l'environnement Nelly Ollin en 2007, une ligne budgétaire de 100 000 € avait été ouverte. « Or, on en est aujourd'hui à 110 000 € auxquels il faut rajouter 70 000 € concernant l'étude de l'air » mentionne Jean Pertuis.

L'INFO EN +

LES COMMUNES CONCERNÉES

Vivre a envoyé un courrier aux élus de Roussillon, Salaise-sur-Sanne, Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-l'Exil, Chanas, Sermières, Saint-Rambert-d'Albon, Anneyron.

Certaines communes ont d'ores et déjà répondu et les élus ont déjà rencontré l'association comme à Saint-Maurice-l'Exil. À Roussillon, Didier Charpenay adjoint en charge notamment de l'environnement, a été le premier à faire part de son souhait, oralement, de rencontrer l'association.

En attendant, l'association espère qu'élus et associations de défense de l'environnement sauront fédérer et mutualiser les petites initiatives pour faire avancer les choses. Vivre veut aussi organiser chaque année un gros événement avec des spécialistes de l'environnement.

Enfin, la première victoire de l'association vient de Saint-Rambert-d'Albon aux portes de l'agglomération. Une commune drômoise vient de créer une commission extra-municipale consultative sur l'environnement. « Maintenant l'idée est de passer à une commission extracommunautaire » avance Jean Pertuis. Celui-ci pense notamment à l'entente Tindan qui regroupe les Pays roussillonnais et les intercommunalités du Nord-Drôme-Ardèche.